fin de l'année. De plus, on effectuera une partie de cette somme aux travaux de forage exécutés dans cette région des sables bitumineux de l'Alberta septentrional.

M. GREEN: Le ministre peut-il nous donner une idée de la politique actuelle du Gouvernement en ce qui concerne la mise en valeur du nord de notre pays? Il s'agit réelle-ment d'un crédit de guerre. Nous avons un organisme connu sous le nom de comité mixte du Canada et des Etats-Unis pour le développement économique dont une division est chargée d'étudier toutes les ressources du Yukon, de l'Alaska et du nord de la Colombie-Britannique et de présenter des recommandations quant à la mise en valeur de ces régions. Le ministre ne pourrait-il pas nous donner les grandes lignes du programme général du Gouvernement concernant la mise en valeur de nos régions septentrionales? C'est peut-être un des problèmes les plus importants qui se posent à l'heure actuelle au Canada. Son importance devient évidente lorsqu'on songe aux progrès que la Russie a accomplis dans des conditions semblables.

L'hon. M. CRERAR: Je ne constate pas du tout son importance, mais je n'ai pas les renseignements qui me permettraient de donner une réponse à l'honorable député, car je comptais traiter de ce sujet pendant l'étude des crédits ordinaires de mon ministère. Le Gouvernement n'a pas perdu de vue les ressources possibles des régions septentrionales. Je viens d'en parler au directeur de la division des mines et il m'apprend que, l'an dernier, deux équipes de levés géologiques ont séjourné dans le territoire du Yukon.

M. GREEN: Deux?

L'hon. M. CRERAR: Oui. J'ignore combien il y en avait dans les Territoires du Nord-Ouest, mais, presque chaque semaine et peut-être chaque jour, pendant la saison estivale, notre bureau d'enregistrement de Fort-Smith est appelé à inscrire des claims aux noms de divers prospecteurs. Comme le sait mon honorable ami, la région de Yellowknife, au nord du lac des Esclaves, est le théâtre d'importants développements miniers, et des expéditions géologiques y poursuivent leurs recherches depuis plusieurs années. En plus, cette année, nous y envoyons des équipes de géologues qui s'occuperont surtout d'y découvrir des gîtes pétrolifères.

M. GREEN: Dans les Territoires du Nord-Ouest?

L'hon. M. GRERAR: Quelques-uns iront dans les Territoires du Nord-Ouest, d'autres en Alberta, d'autres en Saskatchewan et d'autres enfin dans la partie nord-est de la

[L'hon. M. Crerar.]

Colombie-Britannique. Mais je fournirai des détails plus complets sur tout cela, quand j'aurai devant moi les renseignements au sujet des crédits civils.

M. GREEN: Peut-être que demain le ministre pourrait nous énoncer la politique du Gouvernement quant à nos régions du nord.

L'hon. M. CRERAR: Nous pourrions peutêtre énoncer cette politique, lorsque nous en viendrons aux crédits civils.

M. GREEN: Cela pourrait ne survenir que durant les cinq dernières minutes du dernier jour de la session, et nous n'aurions plus alors le temps d'en discuter. J'estime que le ministre devrait faire une déclaration tout de suite.

L'hon. M. CRERAR: Tout ce que je puis dire, d'une façon générale, monsieur le président...

M. le PRÉSIDENT SUPPLÉANT (M. Golding): Le ministre a signalé que ce crédit ne se rapporte en rien à la question que l'honorable député de Vancouver-Sud a présente à l'esprit, et il a promis d'en traiter en temps opportun. Je demande aux honorables député de se rendre compte que, si nous voulons avancer dans l'étude de ces crédits, il nous faut les prendre comme ils se présentent. J'espère ne plus avoir à revenir sur ce point.

M. GRAYDON: Vos remarques s'adressentelles aussi au ministre?

M. GREEN: Ce crédit particulier s'applique à la recherche de dépôts pétrolifères et à la découverte de dépôts pétrolifères possibles au Canada. Or le champ pétrolifère le plus important au Canada se trouve dans les Territoires du Nord-Ouest. J'ai demandé au ministre de nous énoncer la politique du Gouvernement en matière d'exploitation des ressources naturelles des Territoires du Nord-Ouest, y compris le pétrole. Le crédit suivant a trait aux dépôts minéraux. Certes, nous n'enfreignons pas le Règlement en discutant des questions de ce genre.

M. le PRÉSIDENT SUPPLÉANT (M. Golding): Je réitère mon appel à l'honorable député. Quand nous avons étudié ce crédit mardi soir, le ministre a indiqué au comité à quelle fin le crédit devait servir et il a fait la même chose ce soir. Le crédit en délibération ne se rapporte pas à la question que l'honorable député a soulevée.

M. GREEN: Il s'y rapporte ou il ne s'y rapporte pas.

M. le PRÉSIDENT SUPPLÉANT (M. Golding): Il ne s'y rapporte pas.